

Réf : MvtEmploi2021/Vœux

Quimper le 6 avril 2021

## Mouvement de l'Emploi 2021

### **A l'attention des Enseignants entrés dans le Mouvement de l'Emploi 2021**

#### **Procédure**

Madame, Monsieur,

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons depuis plus d'un an a bousculé certains modes de fonctionnement qui existaient depuis plusieurs années. Le Mouvement de l'Emploi 2020 avait dû s'adapter aux règles sanitaires en vigueur. Le Mouvement 2021 gardera les mêmes dispositions que l'année passée.

Nous arrivons actuellement à la seconde phase du mouvement de l'Emploi qui est la phase de vœux pour les enseignants qui ont souhaité entrer dans le mouvement de l'Emploi 2021 ou qui sont touchés par une mesure de carte scolaire.

La liste des postes vacants ou susceptibles d'être vacants se trouve sur le site de la DDEC. Vous pouvez y accéder par le lien suivant :

Cette année les modalités ont changé. Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes qui suivent :

#### **Je suis entré dans le mouvement 2021.**

##### **1. Ce que je dois faire du côté de la DDEC :**

- Je remplis ma fiche de vœux que je trouve sur le site de la DDEC.
- Je la transmets **par mail** à mon Chef d'Etablissement pour signature **avant le 19 avril 2021**. Je transmets également **par mail** les justificatifs d'impératifs familiaux si besoin. **Je n'adresse pas ma fiche de vœux à la DDEC. Le Chef d'Etablissement est mon seul interlocuteur.**
- Mon Chef d'Etablissement transmet ma fiche de vœux et les justificatifs d'impératifs familiaux au Service du 1er degré de la DDEC.
- J'adresse ma fiche de vœux **par mail** à l'ensemble des écoles sur lesquelles je postule.
- Je reçois un accusé de réception de la transmission de ma fiche de vœux par les Chefs d'Etablissements des écoles sur lesquelles j'ai postulé.

**2. Ce que je dois faire du côté du Rectorat :**

- Je dois me connecter à l'application rectorale pour y faire mes vœux via le lien suivant : <https://portail.ac-rennes.fr/amappri/login.htm>  
Cette étape est particulièrement importante. Si vous omettez cette opération vous serez nommé comme titulaire provisoire pour l'année scolaire 2021/2022 et vous devrez participer obligatoirement au Mouvement de l'Emploi 2021.

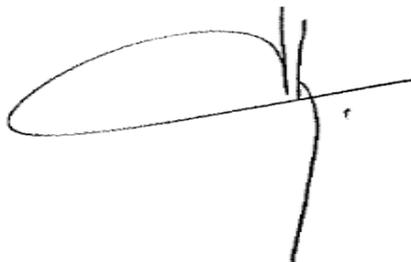
L'ensemble du Service du 1<sup>er</sup> degré reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire ou aide que vous jugerez utile.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur en l'expression de nos sincères salutations.

**Jacques JEGOU**

**Adjoint au Directeur Diocésain**

**en charge du Premier Degré**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a vertical line extending downwards on the right, with a small horizontal stroke intersecting the vertical line near the top.